



# Donation et succession : grand-mère à petit-fils

Par **FYA30**, le **30/01/2020** à **15:32**

Bonjour,

Je viens à vous pour une question sur mon cas familial.

Je suis l'unique héritier de ma grand-mère et nous nous posons plusieurs questions : Mon père et mon grand-père étant décédés, nous nous demandons comment se passe la succession de son patrimoine et que vaut-il mieux faire.

Ma grand-mère possède un patrimoine tournant autour de 250 000 € (environ) en comptant sa maison et ses comptes bancaires. On se demandait s'il fallait mieux faire une donation ou ne rien faire ? En fait nous savons pas trop comment se préparer à ça.

Je me suis renseigné sur plusieurs sites mais je dois avouer qu'entre toutes les procédures et le jargon je m'y perds un peu...

Merci d'avance pour votre réponse.